

## **AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION**

Aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord - Communes de Bordeaux, Cenon et Lormont

\_\_\_\_

Le public est informé que par délibération n° 2023-213 en date du 26 mai 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la mairie de quartier de Bordeaux Bastide, 38 rue de Nuits 33100 Bx Bastide
- à la mairie de Cenon, 1 avenue Carnot 33152 Cenon
- à la mairie de Lormont, 1 rue André Dupin 33310 Lormont
- à la Direction Grands Projets Mobilités de Bordeaux Métropole de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1<sup>er</sup> étage 39-41 cours du Maréchal Juin 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <a href="https://participation.bordeaux-metropole.fr">https://participation.bordeaux-metropole.fr</a>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du 23 juin 2023, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.